

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023
DELIBERATION N°2023_015

Envoyé en préfecture le 08/02/2023
Reçu en préfecture le 08/02/2023
Publié le 09/02/2023
ID : 076-217601087-20230202-2023_015-DE

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
2 FÉVRIER 2023



Date de la convocation : 27/01/2023

Date d'affichage : 27/01/2023

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 25

Représentés régulièrement convoqués : 7

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Melanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Yannick OLIVÉRI-DUPUIS, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Hélène SOLER, Karen YVAN, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERGES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à Mme Marie-Laure PATOUX, M Michel PHILIPPE pouvoir à M Hervé ADEUX, M Basile BERNARD pouvoir à Mme Margaux VANTHOURNOUT, M Vincent BOURGES pouvoir à Mme Melanie VAUCHEL, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Gildas QUÉRÉ, M Frédéric ABRAHAM pouvoir à Mme Nicole BERGES

Secrétaire de séance : M Grégoire POUPON

15 - OBJET : ENVIRONNEMENT - AIR - RAPPORTS ANNUELS 2018 2019 2020 2021 SUR LA QUALITE DE L'AIR - PRISE D'ACTE

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2023_015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les bilans 2018, 2019, 2020 sur les chiffres et données sur la qualité de l'air de la Normandie,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel 2021 établi par ATMO Normandie pour la qualité de l'air sur le territoire de la Normandie.

Stéphane BERTOLETTI, absent.

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023
DELIBERATION N°2023_015

Envoyé en préfecture le 08/02/2023
Reçu en préfecture le 08/02/2023
Publié le 09/02/2023
ID : 076-217601087-20230202-2023_015-DE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,



Théo PEREZ